

Accessibilité personnes en situation de handicaps Adaptation des modalités pédagogiques

*Document à l'intention des établissements sollicitant une prestation de formation à SCF
Document inclus dans livret d'accueil*

En référence à la LOI no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés.

Sylvie Caire Formation intervient dans des établissements recevant des publics porteurs de handicaps, ces structures sont adaptées selon la réglementation en vigueur au niveau des espaces et organisations afin de permettre à chacun une libre circulation, expression.

En fonction des types de handicap des publics la formatrice adapte :

- Les horaires et lieux de formation
- les temps de déplacement
- les salles, disposition, éclairage, bruit
- La nature de la formation : individuelle ou / et en groupe
- Le programme de la formation et le réajuste si besoin
- Le matériel
- Les moyens de communication

Selon les projets et les publics la formatrice **rencontre** en premier lieu les encadrants des publics porteurs de handicaps, puis toutes les personnes qui souhaiteraient s'inscrire (usagers) lors de **réunion de présentation** et d'échanges sur toutes les questions liées aux objectifs de la formation et les questions d'organisation pratique qui seraient liées au handicap.

Est évoqué la possibilité que les personnes (usagers) puissent **être accompagnées par un traducteur** (langue des signes pour les personnes sourdes, muette, aveugle), que certains encadrant puissent participer un temps aux actions de formation afin de permettre à certains usagers de prendre confiance et de démarrer l'action de formation.

Une fiche d'inscription est ensuite établie, permettant d'élaborer les **fiches de présence**.

Un rappel des exercices écrits, des photos des exercices, des vidéos, des liens internet sont envoyés aux formés suite aux séquences de formation.

Des contacts sont pris en interne en fonction des besoins des usagers avec :

Le médecin du travail

La psychologue du service
Les coordinateurs éducatifs
Les chefs de service des foyers d'hébergement

Afin d'assurer une cohérence dans l'accompagnement proposé.

Des indications pour guider l'usagers vers d'autres structures relais et d'appui est aussi proposé.

Pour poursuivre la prévention avec de la kinésithérapie
Pour pratiquer une activité sportive adaptée
Pour la remise en forme de personne en difficulté physique (centre du souffle)

Durant chaque action de formation il est pris grand soin des besoins physiques et psychiques des personnes, par le biais d'une écoute active et empathique. Des aides humaines, techniques et pédagogiques seront mise en place afin de garantir la sécurité du parcours de formation des personnes.

La formation initiale dans l'éducation spécialisée de la formatrice principale Sylvie Caire est très aidante dans l'accompagnement des personnes et le lien avec les équipes.

